

Interpellation concernant la circulation des véhicules motorisés sur le sentier d'accès au stand de Volson.

Sans doute ce qui va suivre vous fera-t-il sourire tant cette interpellation répond aux clichés de l'écologiste en pull en laine mal lavé. Pourtant ce sujet est non seulement sérieux, il est également grave puisque c'est un témoin de la fragilité de notre petite faune et de notre impact sur celle-ci.

Les pulliérannes et pulliérans connaissent bien la route forestière qui mène au stand de Volson. Vous l'avez certainement emprunté, en famille ou en solitaire, à pied ou à vélo.

Malheureusement cette route est également le théâtre d'une importante mortalité de salamandres due aux véhicules motorisés.

Depuis de nombreuses années, cette route en cul-de-sac qui mène au stand de tir est régulièrement empruntée par les amoureux de la nature qui souhaitent se garer au plus près des bois. Ecrasant, probablement sans en prendre conscience des salamandres en pleine migration, comme c'est actuellement le cas.

Animal emblématique de notre région, les populations de salamandres sont en déclin constant. Pourtant l'espèce est protégée par l'ordonnance sur la protection de la nature. D'ailleurs un sentier didactique leur est consacré à quelques centaines de mètres du stand.

Il y a 15 ans, il était possible d'observer une vingtaine de salamandre par soir ; aujourd'hui, on n'en observe que 3-4 les meilleures soirées. A ce rythme, nos enfants n'auront probablement pas la chance d'admirer les salamandres de Volson.

Les routes forestières font l'objet d'une interdiction à la circulation motorisée conformément à l'art. 15 de la Loi sur les forêts. Celle menant au stand de Volson n'y déroge pas.

Alerté par la problématique depuis quelques années, la Commune de Pully, avait annoncé mettre sur pied un groupe de travail spécial, il y'a de cela une année pour trouver des solutions adaptées à chaque situation similaire sur le territoire communale.

Inquiets de voir la petite faune disparaître et soucieux de protéger notre environnement, nous souhaiterions savoir quels sont les solutions proposées par ce groupe de travail ? Est-il envisageable, par exemple, de fermer l'accès motorisé au stand au printemps et en automne durant les périodes de migrations des salamandres?

En vous remerciant pour vos compléments et réponses.

Dimitri Simos

Jean-Luc Duvoisin